



**Assemblée générale du 22 juin 2021  
Rapport financier 2020**

Ce rapport accompagne les comptes 2020 certifiés par notre expert-comptable transmis en annexe au CA et à tous ceux qui en feront la demande.

La crise sanitaire a peu impacté les comptes : les subventions prévues ont été intégralement maintenues, le recours au temps partiel n'a été demandé que pour une seule salariée durant 2 mois et demi (fin mars, avril et mai 2020) et nous n'avons pas demandé l'intégralité des indemnités liées à ce temps partiel compte tenu du maintien des subventions.

**Les points les plus significatifs sont les suivants**

**1. Le bilan global : 159 569€**

En très forte augmentation par rapport à 2019 (100 400 €) en raison de la nouvelle convention avec le centre hospitalier des Murets

Les subventions sont ainsi passées de 95 000 € à 150 000 € auxquelles il faut ajouter un don (mécénat) de 10 000 € de la fondation Rothschild.

**2. Chiffre d'affaires : 250 281€**

Stable (250 400 € en 2019) ce qui peut paraître étonnant compte tenu de la nouvelle convention avec les Murets mais s'explique :

- L'impact des appartements des pôles dépendant du CH Murets est peu perceptible compte tenu des dates de reprise des appartements très échelonnées au cours du second semestre 2020.
- Pour les appartements des pôles de Saint-Maurice, une légère baisse (1 place inoccupée pendant 12 mois suite au conflit avec une résidente dans un appartement et des travaux de rénovation dans plusieurs appartements empêchant leur location : au total c'est 42 mois de loyers qui ont ainsi été perdus soit près de 15 000 € ) de plus le confinement a ralenti les visites pour les nouvelles installations

**3. Principales charges supplémentaires de l'année**

- Augmentation de salaire 7 000€ TTC due au changement de qualification d'une salariée devenu cheffe de service à laquelle il faut ajouter quelques heures sup et une prime covid.
- Perte locatives (appartements inoccupés) 15 000 € cf. ci-dessus
- Travaux de rénovation et de réaménagement (mobilier) pour un montant d'environ 10 000 € ) (voir le détail dans le rapport d'activités)

**4. Excédent 35 000 €**

L'important excédent est dû à l'impossibilité que nous avons rencontrée de recruter un troisième salarié (à temps partiel) : nous avons reçu plusieurs candidates mais le recrutement n'a malheureusement pas pu se conclure .

Les économies de salaire réalisées ont donc conduit , outre les dépenses détaillées au 3°) à un résultat excédentaire de 34 915.13 €

## **5. Utilisation de l'excédent**

Nous proposons (ce qui doit faire l'objet d'un vote) d'affecter l'excédent de la façon suivante de façon à garantir les nouveaux projets de développement pour les années à venir :

- **3 500 € pour abonder le fond de réserve pour travaux de rénovation** (porté à 10 000€ au lieu de 6 500 €)
- **Création d'un fond de réserve pour aménagement et ameublement des nouveaux appartements doté de 20 000 €**
- Le reste, à savoir 11 415.13 € affectés aux fonds propres de l'association en « report à nouveau »

## **6. Votes de l'assemblée générale doit donc voter pour**

L'assemblée générale doit donc voter pour

- approuver les comptes
- affecter le résultat comme indiqué ci-dessus

## Grandes lignes du compte de résultats 2020

**Recettes : 414 162 €**

**Cotisations : 281 €.**

**Subventions : 150 000 € pour le fonctionnement**

Subventions de fonctionnement des hôpitaux de Saint-Maurice (75 k€), du CH Murets (50 k€) et du département de Paris du département de Paris 25 k€

**Mécénat : 10 000 €** : aide exceptionnelle de la fondation Rothschild pour la mise en œuvre du projet val de marne;

**Produits divers : 381 €**

**Produits exceptionnels (dont reprises sur exercices antérieurs) : 3 218€**

**Loyers et charges payés par les résidents : 250 282 € (stable par rapport à 2019)**

- Loyers et charges (charges locatives et fluides quand ils sont payés par Agate) et APL (quand elles sont perçues par Agate) : **236 282 €**
- Provisions forfaitaires pour petits travaux d'entretien et frais de gestion : **14 000 €.**

+++++

**Dépenses : 379 246 €**

Les principales dépenses de fonctionnement courant d'Agate sont les suivantes

**Fonctionnement de l'association 90 000 €**

- Les dépenses de personnel 77 500 € :
- Les dépenses de comptabilité et de logiciels informatiques environ 7 500 €
- Les autres dépenses de fonctionnement 5 000€

**Dépenses de rénovation et de réaménagement des appartements : 10 000 €**

**Dépenses liées aux appartements hors grosses rénovations et réaménagement : 279 246 €**

+++++

**Résultat : excédent de 34 915 €**